

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune Beauchastel

se réunira, en séance ordinaire le 21 octobre 2025, à 19 heures 30.

Objet de la réunion

Délibération 2025/20 - Convention financière relative à l'opération de restructuration du centre d'incendie et de secours de la Voulte-sur-Rhône.

Délibération 2025/21 - Convention d'objectifs 2026-2029 association MJC Centre Social 3 Rivières.

Délibération 2025/22 - Autorisation de signature de marché de travaux pour les 2 lots aménagement de la Place de l'Église de Beauchastel.

Délibération 2025/23 - Attribution fonds de concours 2025 CAPCA.

Délibération 2025/24 - Subvention exceptionnelle - Neuro'Run

Fait Beauchastel , le 14 octobre 2025

Le Maire